



PORTEURS DE PROJETS

5 Bonnes raisons de créer votre entreprise

Permanence Lieuvain Pays d'Auge

Communauté de Communes -21 bis rue de Lisieux 27230 Thiberville

le 1^{er} mardi du mois de 13h30 à 17h30

Rendez-vous au 06.34.79.35.16

www.initiative-eure.fr

1 Un appui global

Avant la création de votre entreprise, nous vous guidons pour finaliser le montage de votre projet, vérifier sa viabilité économique et construire avec vous le plan de financement le plus adapté. Puis, le prêt d'honneur Initiative vient consolider vos fonds propres. Ensuite, nous restons à vos côtés durant les premières années de vie de votre entreprise et vous proposons un parrain ou une marraine. Ces services sont gratuits.



2 Un prêt d'honneur gratuit

Une fois votre projet finalisé, vous le défendez devant un comité de chefs d'entreprise et d'experts. Notre prêt d'honneur (9 200 euros en moyenne) est accordé sans intérêts et sans garanties.

3 Un parrain à l'écoute

Vous bénéficiez de l'expérience d'un chef d'entreprise ou d'un cadre dirigeant. Le parrain ou la marraine vous écoute attentivement, vous aide à vous poser les bonnes questions, à trouver vos propres réponses et à vous projeter dans l'avenir.



4 Un réseau d'entrepreneurs

Vous ne restez pas seul(e) : vous échangez avec d'autres entrepreneurs sur vos affaires, les bonnes idées à partager et les solutions à mettre en œuvre pour faire face aux éventuelles difficultés.

5 Plus de chances de réussir

88 % des entreprises que nous soutenons sont toujours en activité trois ans après leur création, avec le même dirigeant à leur tête.

